

LE RÔLE DU PARLEMENT EUROPÉEN

Le Parlement européen est l'une des 7 institutions de l'Union européenne.
Il représente les citoyens européens.

Seule institution élue au **suffrage universel direct**
à un tour tous les cinq ans (depuis 1979)

Prochaines élections :
du 6 au 9 juin 2024

SES POUVOIRS

LÉGISLATIF

Le Parlement européen **vote les "lois européennes"** (directives, règlements, etc.) avec le Conseil de l'Union européenne, colégislateur.

- **Il débat**
- **amende** (modifie)
- **approuve** (ou rejette)

les textes proposés par la Commission européenne.

C'est la Commission européenne qui détient le pouvoir d'initiative législative.

Le Parlement peut proposer des rapports d'initiative législative, dont la Commission peut s'emparer.

Q CONTRÔLE

Le Parlement européen **contrôle l'action** de la Commission européenne :

- **élit son président**
- **investit les commissaires** après les avoir auditionnés
- **peut censurer la Commission européenne** et la forcer à démissionner

BUDGÉTAIRE

- **Il vote le budget** de l'Union européenne chaque année, avec le Conseil de l'UE.

SA COMPOSITION

2019-2024
705
députés européens

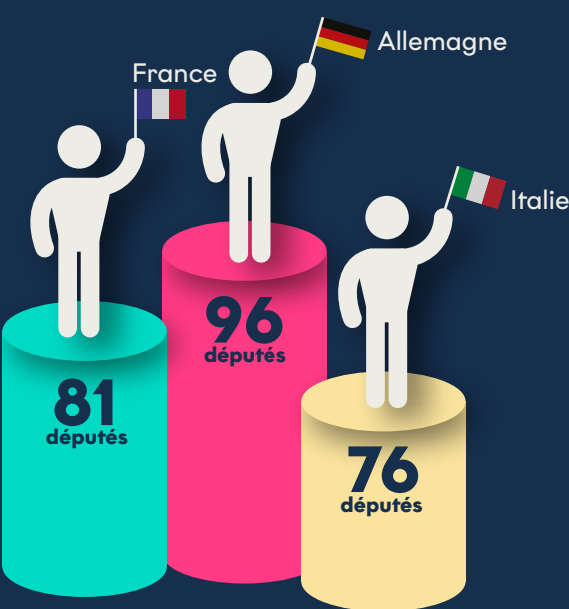
2024-2029
720
députés européens

Par nationalité

Chaque Etat membre élit un certain nombre de députés européens en fonction de la taille de sa population.

Les Etats membres avec **le plus** de députés européens (2024-2029)

Les Etats membres avec **le moins** de députés européens (2024-2029)



Par groupe politique

Une fois élus, les eurodéputés se regroupent par affinités politiques. Actuellement, l'hémicycle compte 7 groupes politiques et plusieurs eurodéputés non-inscrits (2019-2024).



Aucun groupe ne possède la majorité à lui seul. Les députés doivent donc trouver des **compromis** pour obtenir une majorité et adopter les textes.

Les partis politiques français au Parlement européen :

La Gauche : La France insoumise – Gauche républicaine et socialiste
S&D : Parti socialiste – Place publique – Nouvelle Donne
Verts : Les Ecologistes – Régions et peuples solidaires
Renew : Renaissance – Modem – Horizons – Parti radical

PPE : Les Républicains – Les Centristes
CRE : Reconquête
ID : Rassemblement national

SON FONCTIONNEMENT

Travail en commission parlementaire

à Bruxelles 🇧🇪

Chaque député est membre d'une ou de plusieurs commissions.

On compte **20 commissions permanentes** (Affaires étrangères, Agriculture, Environnement...) ainsi que des sous-commissions, des commissions spéciales et des commissions d'enquête.

La commission de l'Environnement est la **plus grande** commission du Parlement européen avec **88 membres**.

C'est là que **les législations sont examinées** de près et que les principales modifications sont apportées.

Vote des textes lors des séances plénières

à Strasbourg 🇫🇷 (et parfois à Bruxelles pour des "mini-sessions")

Environ une fois par mois, les députés se réunissent dans l'hémicycle pour adopter ou rejeter les textes législatifs.

Entre 2019 et 2024, près de **500 textes** ont été adoptés par le Parlement européen avec le Conseil de l'Union européenne.

- **Pacte vert européen**
- **Aide à l'Ukraine**
- **Nouvelle réglementation d'internet (DSA, DMA)**